

AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

Adresse : Immeuble Integra. Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer le fonds commun de placement «FCP VALEURS QUIETUDE 2017 », promu par TUNISIE VALEURS Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte à capital garanti.
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
Couverture de la garantie	: L'intégralité du capital investi.
Référence de l'agrément	: Agrément n° 12-2012 du 12 avril 2012
Durée de vie	: 5 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeur	: TUNISIE VALEURS